



GUIDE DE L'UTILISATEUR SYNERGIE CTE DEPOT DE PROJET

PROGRAMME INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027

1. Introduction

Ce guide vise à accompagner les porteurs de projet pour qu'ils puissent soumettre une demande d'aide à travers l'outil de monitorage en ligne : SYNERGIE CTE. Le Programme Interreg France-Suisse a fait le choix d'utiliser ce logiciel pour le dépôt commun des projets en France et en Suisse. Cette notice s'applique donc aux porteurs français et suisses cependant certaines rubriques doivent être saisies différemment selon le pays d'origine du porteur de projet.

Cet outil vous permet de saisir le formulaire de candidature. Pour les porteurs de projet français, ce guide sera par la suite enrichi d'une aide à la saisie des remontées des dépenses et des rapports d'avancement.

Le formulaire de candidature est une des pièces à fournir pour le dépôt officiel de votre demande de subvention au titre du programme Interreg France-Suisse. La version de ce formulaire à transmettre aux secrétariats conjoints français et suisse (format papier doit être signée par le chef de file français et le chef de file suisse.

2. Etapes préliminaires

Vous pouvez accéder à SYNERGIE CTE via ce lien : https://cte-2127.synergie-europe.fr/

Votre **nom d'utilisateur** et votre **mot de passe** vous ont été communiqués par le secrétariat conjoint dès lors que la fiche pré-projet que vous avez déposée a été jugée éligible aux objectifs du programme de coopération.

Nom d'utilicator	-			
Nom a utilisatet	IF			
Mot de passe				

RemarquesI est conseillé de saisir les champs texteI ajauge de remplissage en face du nom deVotre projet sur la page d'accueil augmenteVotre projet sur la page d'accueil augmenteV

Il est fortement conseillé de réunir toutes les informations pertinentes avant de commencer à saisir le formulaire de candidature. Le <u>guide du</u> <u>porteur</u> vous aidera à déposer votre dossier sur Synergie CTE

2

La soumission d'un projet prend du temps. Vous pouvez sauvegarder les informations à n'importe quel moment de la saisie et les compléter en plusieurs étapes.

Veuillez ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour préparer un projet de qualité.

Légende * :	 Pré-rempli par le SC Ne pas remplir Généré automatiquement

*<u>Attention</u> reportez-vous cependant aux indications contenues dans chaque rubrique

<u>1.</u>		INTRODUCTION	2		
<u>2.</u>		ETAPES PRELIMINAIRES	2		
<u>3.</u>		SAISIR LES ELEMENTS PRINCIPAUX	4		
	A) B) •	DESCRIPTION PARTENAIRES Liste des partenaires [pré-rempli par le SC] Description [pré-rempli par le SC] Financement	4 4 4		4 4
	■ C) D) E) F)	Contact [pré-rempli par le SC] Expérience antérieure [ne pas remplir] Coordonnées bancaires du chef de file LIVRABLES POSTES DE DEPENSE [GENERE AUTOMATIQUEMENT] PLAN DE TRAVAIL INDICATEURS [GENERE AUTOMATIQUEMENT]	8 8 8		8 9 9 10
<u>4.</u>		REMPLIR LES SIX CHAPITRES DU FORMULAIRE DE DEMANDE	10		
	■ Ind ■ Rei	 PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET Identification du projet [généré automatiquement] liquez le chef de file et la personne responsable. Résumé du projet mplissez les différents champs texte de manière synthétique. 	11 11 11 11	11	
		II. Eligibilite au programme		12	
	•	Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire	12		
	Re	mplissez les différents champs texte de manière synthétique.	12		
	•	Conformité à la stratégie du programme	12		
	Re	mplissez les différents champs texte de manière synthétique.	12		
	•	Contribution aux indicateurs	12		
	•	Localisation du projet	12		
	•	Localisation des actions du projet	13		
	Rei ∎	Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)	13 13 12		
	- Rei	"Criteres specifiques (France et Suisse) mplissez selon votre OS les éléments concernant la capitalisation, l'emploi, la diffusion de l'info	15 rmat	ion e	ŀ
	les	domaines d'excellence	13		-
	Re	mplissez selon votre OS	13		
	Re	mplissez selon votre Priorité	13		
	•	Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/région	ns/pa	ays à	
	l'e	xtérieur du partenariat du projet ?	13		
		III. PARTENARIAT DU PROJET		14	
	•	Liste des partenaires du projet [généré automatiquement]	14		
	•	Information sur les partenaires [généré automatiquement]	14		
	•	Compétences et expériences des partenaires	14		
	•	Gouvernance du projet	14		
		IV. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET		15	
	•	Plan de travail [généré automatiquement]	15		
	•	Role des partenaires impliques dans les activités	15		
	•	Planning de realisation [genere automatiquement]	15		
		Livrables du projet [genere automatiquement]	15		
	•	Autres éléments d'analyse du projet	15 15		

	V. ELEMENTS FINANCIERS		16
	 Taux de change [pré-rempli par le SC] 	16	
	 Budget du projet (€) / Budget du projet (CH) [généré automatiquement] 	16	
	 Budget par partenaire par catégorie de dépenses 	16	
	 Plan de financement (€ et CH) [généré automatiquement] 	17	
	 Echéancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse) 	17	
	Les donnees relatives a l'echeancier synthetisent l'avancement financier de votre projet.		17
	 Risque de double financement 	17	
	Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique	17	
	 Commande publique et contributions en nature 	17	
	 Conditions d'obtention d'une avance 	17	
	Remplissez le champ de texte correspondant de manière synthétique	17	
	VI. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES		18
	 Communication 	18	
	 Comptabilité séparée 	18	
	Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique	18	
	 Mobilisation des fonds fédéraux 	18	
	 Engagement des partenaires [ne pas remplir] 	18	
	 Validation du formulaire (convention inter-partenariale) 	18	
	Cochez et établissez votre convention inter-partenariale si nécessaire (plusieurs partenaires)	18	
<u>5.</u>	DEPOT DU FORMULAIRE EN LIGNE	19	
<u>6.</u>	ANNEXE 1 – PRECISIONS SUR LES INDICATEURS	19	
	 Pourquoi des indicateurs ? 	19	
	Indicateurs de réalisations, de résultats Quelles différences ?	19	
	 Quelles obligations pour le porteur ? 	20	

3. Saisir les éléments principaux

A) Description

Cette partie est pré-remplie par le secrétariat conjoint. Il ne vous reste qu'à compléter les **dates de démarrage et d'achèvement du projet (en lien avec votre fiche-projet)**. Ces dates déterminent la période d'éligibilité des dépenses.

Cliquez sur Enregistrer

B) Partenaires

Liste des partenaires [pré-rempli par le SC]

Le secrétariat conjoint créé et ajoute les partenaires du projet.

Description [pré-rempli par le SC]

L'onglet Description est déjà rempli.

<u>Financement</u>

Une fois cette rubrique complétée, cela générera automatiquement les plans de financement par partenaire et le plan de financement global du projet (chapitre V *Eléments financiers*, points 5,6, 7, et 8).

Pour chaque partenaire, dans cette section, vous devez saisir les contributions financières.

Pour saisir les montants, veuillez saisir le montant sans virgule ni point : 100000. Le montant apparaîtra automatiquement comme ceci : 100,000.00 €. Si vous avez besoin de saisir des décimales, utilisez le point pour les séparer, comme ceci : 0.63.

devise correspondante (€ ou CHF) selon la EUR • D localisation du partenaire. EUR (En haut à droite de l'écran) CHF (1 € = 1.04390 CHF) Chaque Description Financement Contacts Coordonnées bancaires du partenaire Contribution propre du partenaire La contribution propre du partenaire doit être renseignée au sein du tableau ci-dessous. Plan de financement Déclarer le plan du de finanç ent sur le fonds : FEDER ~ 3 FEDER + + 0.00 % Etat Conseils Régionaux + 0.00 % + 0.00 % Conseils Départementaux 4 + Autre public 0.00 % Contreparties nationales au FEDER + 0.00 % Privé + Contribution en nature privée 0.00 % Contribution en nature publique + 0.00 % Total Contreparties nationales au FEDER 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0.00 % Budget total éligible 0,00 € 0,00 € 0,00 € 100.00 % Autres Financements

Avant de commencer, veillez à sélectionner la

I

Veuillez sélectionner le fonds (FEDER / Interreg fédéral suisse) selon le pays d'origine du partenaire.

0,00 €

0,00 C

0,00 €

100.00 %

Déclarer le plan de financement sur le fonds :



Total

2

Cliquez sur le lien *Budget total éligible* puis **entrez le budget total éligible** pour le partenaire. Cette étape est importante et doit être établie en premier. Le montant total de votre projet est composé de l'apport en numéraire et en nature.

Détails du total élie	Pour	
	 Budget total eligible	financ
Montant en numéraire	0.00	
Montant en nature	0.00	
Enregistrer		

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur Enregistrer

3

Cliquez ensuite sur l'icône à côté du financement FEDER / Interreg fédéral suisse (selon ce que vous avez sélectionné précédemment) puis **indiquez le taux de cofinancement** qui s'applique à votre projet.

Dé	etail de la source FEDER	0		
Libel	lé ou nom du cofinanceur		FEDER	
	Aontant en numéraire		0.00 Ce partena	ire ne récupère pas la TVA, les montants indiqués doivent donc être TTC
	Taux du fonds		0.00 %	

Le montant de la subvention FEDER/Interreg fédéral est calculé automatiquement. Par exemple : Sur un budget total de 100.000€ un taux d'intervention de 80% = 80.000 €

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur

Enregistrer

4 **Pour l'autofinancement**, indiquez-le dans la case correspondant à la nature juridique de votre structure.

Auto financement du partenaire				
Cocher cette case si ce financement est issu de vos propres fonds.				
Détail de la source Privé 😰				
Libellé ou nom du cofinanceur				
Montant en numéraire		Ce partenaire ne récupère pas la TVA, les montants indiqués doivent donc être TTC		
Montant nature				

<u>Par exemple</u> : association de droit privé, cliquez sur cette case si ce financement est issu de vos propres fonds.

à côté de *Privé*, puis cliquez sur *Cocher*

Pour la nature de l'autofinancement, choisissez « numéraire » si l'autofinancement est monétaire ou « nature » s'il s'agit de la valorisation des frais de personnel ou autres. Les deux sont possibles.

Pour rappel : un minimum de 20% d'autofinancement au niveau du montant total du projet est demandé.

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur Enregistrer

5

Cliquez ensuite sur **a côté** *de Contreparties nationales au FEDER/Interreg fédéral suisse*.

Les partenaires choisissent ensuite *Privé, Autre public ou Cantons* pour Interreg fédéral suisse <u>ou</u> *Conseils Départementaux, Conseils Régionaux ou Etat* pour le FEDER.

Pour Interreg fédéral suisse :

	Privé	Ŧ			0.00 %
Contreparties nationales au Interreg	Autre public	Ŧ			0.00 %
fédéral suisse	Cantons	•			0.00 %

Pour le FEDER :

	Privé	•	0.00 %
Contreparties nationales au FEDER	Autre public	•	0.00 %
	Conseils Départementaux	•	0.00 %
	Conseils Régionaux	۰	0.00 %
	Etat	· •	0.00 %

Pour les cofinanceurs de la catégorie *Autre public,* veuillez saisir leurs noms dans la case *Commentaire*.

Si les cofinanceurs vous ont déjà transmis une déclaration d'intention ou une confirmation, inscrivez à titre d'information les dates de ces courriers.

Insérez le montant pour le co-financement.

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur

Enregistrer

<u>Attention</u> : Si le montant n'est pas correct, un point d'interrogation apparaîtra à côté de *Budget total éligible*. Cliquez dessus pour voir le message d'erreur.

Pour effacer un cofinancement inséré, il suffit de cliquer sur la corbeille.

Une fois votre plan de financement complété, cliquez sur sommaire de votre formulaire.

Rappel : les dépenses doivent être également saisies dans <u>l'A2</u> pour chaque partenaire

- <u>Contact</u> [pré-rempli par le SC]
- <u>Expérience antérieure</u> [ne pas remplir]
- <u>Coordonnées bancaires du chef de file</u>

L'onglet est renseigné par le chef de file sur la base des coordonnées bancaires jointes au dossier complet.

C) Livrables

D Ajouter un livrable	
Nom du livrable	
Type de livrable	
Publication	
Publication	
Support de communication Action de communication Atelier / Groupe de travail Audit Base de donnée / Inventaire Cartographie Création d'infrastructure routière Amélioration d'infrastructure routière Construction de batiment Restauration de batiment Conférence	
Emplois créés (ETP) Etudes / analyse Formation Logiciel Site web Connexions Accord / Partenariat	

Les livrables comprennent tous les documents, résultats mesurables, tangibles ou vérifiables, qui résultent de l'achèvement d'une partie de projet ou du projet (atteinte de l'indicateur).

Cliquez sur *Ajouter un livrable*, saisissez son nom et sélectionner le *Type de livrable*.

Cliquez sur	Enregistrer
-------------	-------------

Le chapitre IV *Présentation détaillée du projet*, point 4 *Livrables du projet* sera généré automatiquement.

Au moment de la saisie du plan de travail (chapitre IV *Présentation détaillée du projet,* point 1 *Plan de travail*), vous devrez **indiquer les valeurs prévisionnelles** de ces livrables.

D) Postes de dépense [généré automatiquement]

Cet onglet sera généré automatiquement lors de la saisie du *Budget par partenaire par catégorie de dépenses* (chapitre V Eléments financiers, point 4)

E) Plan de travail

Le projet doit être structuré en groupes d'activités (Work Package). Chaque WP doit avoir des objectifs spécifiques, des résultats, des activités et des livrables connexes.

D Libellé du groupe d'activités (WP)	Les quatre types d'informations demandées pour compléter les groupes d'activités sont :
Partenaire responsable du groupe d'activité Créer une activité Description Partenaires Livrables Localisation Libellé	 Description générale du WP Partenaires du WP Livrables (l'unité de mesure est liée au type de livrable choisi. Elle apparaît automatiquement dès lors que vous aurez rempli le chapitre Livrables dans Saisir les éléments principaux)
Date de début	4 Localisation
Est une activité pilote	Cliquez sur Enregistrer pour chaque groupe d'activités.

Il vous faut nommer un responsable par WP et des partenaires participants au WP.

Implication :	Importante -
	Importante
	Moyenne Minimum

Le **niveau d'implication des partenaires** participants est à sélectionner : *Important, Moyen* ou *Minimum*.

Afin de déterminer le niveau de participation de chaque partenaire, vous devez prendre en considération si le partenaire va être un acteur clé dans la mise en œuvre de l'activité (*Important*), s'il va contribuer à la mise en œuvre de l'activité (*Moyen*) par exemple en fournissant des données et en partageant son expérience ou si le partenaire participe

seulement à la validation d'un résultat ou participe à certaines réunions (*Minimum*).



Dans chaque groupe d'activités (WP), il vous faudra ensuite cliquer sur *Ajouter une activité* pour **détailler les opérations** menées dans chaque WP.

F) Indicateurs [généré automatiquement]

Cette partie est générée automatiquement une fois la partie « Livrables » complétée.

4. Remplir les six chapitres du formulaire de demande



Revenez sur la page d'accueil avec l'onglet *Projet* et complétez les chapitres. Certaines données ont déjà été prises en compte de par la *saisie des éléments principaux*.

Contrôler la cohérence des données du formulaire

- I. Présentation synthétique du projet
- Identification du projet [généré automatiquement]
- Identification du chef de file et des partenaires

Indiquez le chef de file et la personne responsable.

Résumé du projet

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

II. Eligibilité au programme

Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

<u>Conformité à la stratégie du programme</u>

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

<u>Contribution aux indicateurs</u>

Deux types d'indicateurs sont à renseigner :

1- Indicateurs de réalisation : mesurent le niveau d'exécution des activités mises en œuvre <u>Par exemple</u> : nombre de stratégies, plans d'action

2- Indicateurs de résultat : mesurent les effets immédiats générés par l'activité. Par exemple : rapport d'activité, note explicative

<u>ar exemple</u> . Tupport a detivite, note explicative	
Attention, une fois réalisées, les valeurs remontées devront être étayées par des pièces justificatives'	
Groupe d'indicateurs: Réalisation	

Indicateurs				Prévision	1 - Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés 2 - Justifiez de votre capacité à contribuer à l'indicateur de réalisation		
Indicateurs spécifiques de l'axe							
RC024 -Investissements des systèmes nouveaux ou améliorés de surveillance, de préparation, d'alerte et de réaction en cas de catastrophe*		Quantitatif	•	0			
RCO83 - Stratégies et plans d'action élaborés conjointement Quant			Quantitatif	۲	0		
Groupe d'indicateurs: Résultat							
Indicateurs Prévision 1 - Pré		1 - Précis	1 - Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés 2 - Justifiez de votre capacité à contribuer à l'indicateur de réalisation				
Indicateurs spécifiques de l'axe							
RCR79 - Stratégies et plans d'action communs mis en œuvre par les organisations	Quantitatif	۲	•				

Déterminez une quantité (valeur cible) et expliquez en quoi votre projet contribue aux indicateurs du programme (voir guide des indicateurs pour plus de précisions).

Localisation du projet

Indiquez la localisation du projet côté français et côté suisse en cochant les départements / cantons où se situent les partenaires.

Si l'un des partenaires du projet se trouve en dehors de la zone de coopération, cochez la case *reste du monde* et préciser en quoi les actions de ce partenaire auront un impact sur la zone de coopération.

	France	Précision Reste du monde (France)	Sume	Précision Reste du monde (Suisse)
ocalisation	Doubs		Cenève Vaud Berne Fribourg Neuchâtel	
Tindiquer	Savoie Reste du monde que la saisie	du chapitre est terminée	Valas Valas L Reste du monde	

Localisation des actions du projet

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique

- <u>Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)</u>
 - Critères spécifiques (France et Suisse)

Remplissez selon votre OS les éléments concernant la capitalisation, l'emploi, la diffusion de l'information et les domaines d'excellence

- Principes horizontaux

Les trois priorités transversales de l'UE sont :

- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- L'égalité des chances et le principe de non-discrimination
- Le développement durable

Ainsi, tous les projets doivent démontrer que leurs effets seront positifs à l'égard de ces priorités ou que leurs éventuels effets négatifs seront pris en compte et corrigés.

Argumentez sur la manière dont votre projet contribue de façon directe ou indirecte à ces trois principes ou à minima, en quoi votre projet les respecte.

- Critères d'éco-conditionnalité

Remplissez selon votre OS

- Articulation avec les schémas français

Remplissez selon votre Priorité

 <u>Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays</u> à l'extérieur du partenariat du projet ?

Justifiez de manière argumentée

III. Partenariat du projet

- Liste des partenaires du projet [généré automatiquement]
- Information sur les partenaires [généré automatiquement]
- <u>Compétences et expériences des partenaires</u>

Justifiez de la nécessité d'impliquer les différents partenaires dans le projet et indiquez si certains partenaires ont déjà bénéficié de financements de la Commission européenne ou de la Confédération helvétique.

<u>Gouvernance du projet</u>

Précisez les dispositions mises en place pour la bonne gouvernance du projet et son suivi.

- IV. Présentation détaillée du projet
 - Plan de travail [généré automatiquement]

Il a été généré par la saisie des éléments importants.

Rôle des partenaires impliqués dans les activités

Détaillez plus précisément le rôle des partenaires pour les activités dans lesquelles ils sont impliqués.

Planning de réalisation [généré automatiquement]

Un calendrier a été automatiquement généré avec la saisie des éléments importants.

Livrables du projet [généré automatiquement]

La liste des livrables a été généré automatiquement.

<u>Expériences antérieures et complémentarité</u>

Justifiez de manière argumentée

Autres éléments d'analyse du projet

Justifiez de manière argumentée

V. Eléments financiers

• Taux de change [pré-rempli par le SC]

Le taux de change a été défini par le secrétariat conjoint lors de la création de votre compte SYNERGIE CTE, il n'est donc pas modifiable.

Budget du projet (€) / Budget du projet (CH) [généré automatiquement]

Le budget est généré automatiquement en € et en CHF.

Budget par partenaire par catégorie de dépenses

© Budget par partenaire par catégorie de dépenses						
Budget par partenaire						
Exporter le budget des partenaires en CSV Nom du partenaire Total	quez sur l'icône correspondant au nom d	u partenaire				
Partenaire n°1 Q du	du projet (en France ou en Suisse) pour accéder au tak					
Partenaire n°2 Q	atif au budget du projet.					
Total du projet						
Indiquer que la saisie du chapitre est terminée		Total				
Enregistrer	Frais de personnel					
Contrôler la cohérence des données du formulaire	Frais de personnel	50000.00 Ok				
	Total Frais de personnel	50 000,00 CHF				
Cliquez sur l'icône 📕 puis validez les	es Frais de bureau et frais administratifs					
montants insérés en cliquant sur OK.	<u>Frais de bureau et frais administratifs</u>	0,00 CHF 🔟				
	Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 CHF				

La catégorisation des dépenses ne peut être modifiée.

Veillez à ce que le total du plan de financement corresponde bien au total du budget (principe d'équilibre).

Attention : Pour tous les projets dont le coût total français est supérieur à 200 000 €, le recours à une option des coûts simplifiés (OCS) dite du taux forfaitaire est obligatoire pour les frais de bureau et frais administratifs (coûts indirects) et les frais de déplacement et d'hébergement. Chacun de ces deux postes de dépenses sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 15% des frais de personnels directs éligibles. Sur Synergie, les OCS de 15% se calculent automatiquement à la saisie des frais de personnel.

Pour les projets dont le coût total français est inférieur ou égal à 200 000 €, seuls les frais de personnel peuvent être remboursés au réel. Ainsi, pour ces projets, l'ensemble des postes de

dépenses hors personnel est obligatoirement calculé sur la base d'un taux forfaitaire de 40% des frais de personnels directs éligibles.

Ces dispositions ne sont valables que pour la partie française de l'opération.

<u>Rappel</u> : les dépenses doivent être également saisies dans <u>l'A2</u> pour chaque partenaire

■ <u>Plan de financement (€ et CH)</u> [généré automatiquement]

Les plans de financement par partenaire et le plan de financement global ont été générés automatiquement par la saisie des éléments principaux.

Echéancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse)

Les données relatives à l'échéancier synthétisent l'avancement financier de votre projet.

	2021	2022	2023	2024
Montant des dépenses				

Pour les porteurs de projet français et suisses :

Le montant d'une remontée de dépenses doit être au moins égal à 10 000 €. Une seule remontée par an est possible (indiquez le montant par année) La date de la dernière remontée (solde) correspond à l'année de fin de projet et doit représenter 20% du coût du projet minimum.

Risque de double financement

Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique

- <u>Commande publique et contributions en nature</u>
 - Commande publique

Remplissez le champ de texte correspondant et reportez-vous à la liste ci-après : https://www.europebfc.eu/wp-content/uploads/2022/10/DS_Liste-des-pieces_commande-publique-21-27.pdf

- Contributions en nature

Cocher ou non la case correspondante et remplissez l'<u>A2</u> d'estimation des postes de dépenses de votre structure

Conditions d'obtention d'une avance

Remplissez le champ de texte correspondant de manière synthétique

VI. Obligations règlementaires

<u>Communication</u>

Les porteurs de projet se soumettent aux obligations de communication et d'information du public sur la contribution européenne à la réalisation du projet. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces obligations. Un kit de communication est à la disposition des porteurs de projet afin de les guider dans la mise en œuvre d'actions de communication : <u>https://www.interreg-francesuisse.eu/ressource-documentaire/guide-de-communication/</u>

Indiquez ici tout ce que vous mettrez en place pour respecter ces obligations de communication ainsi que les opérations de communication qui vous permettront de valoriser le soutien des fonds européens.

<u>Comptabilité séparée</u>

Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique

Mobilisation des fonds fédéraux

Cette partie est à remplir pour **les partenaires suisses** en vue de l'octroi d'une subvention fédérale Interreg.

• Engagement des partenaires [ne pas remplir]

Cette partie n'est pas à compléter en ligne mais les chefs de file français et suisse devront **apposer leurs signatures** au bas de cette page une fois le formulaire complété et généré en pdf.

Validation du formulaire (convention inter-partenariale)

Cochez et établissez votre convention inter-partenariale si nécessaire (plusieurs partenaires)

5. Dépôt du formulaire en ligne

Avant de déposer votre formulaire en ligne, cliquez sur :

Contrôler la cohérence des données du formulaire

Si un message d'erreur s'affiche en bas de page, veuillez corriger les incohérences du dossier. Après contrôle de cohérence validé, vous pouvez cliquer sur « *Soumettre le formulaire à l'autorité de gestion* ».

6. Annexe 1 – Précisions sur les indicateurs

Pourquoi des indicateurs ?

Pour la programmation 2021-2027, la performance est au cœur de la logique de construction des programmes européens. Il s'agit de pouvoir démontrer que les programmes contribuent à assurer en Europe une croissance intelligente, durable et inclusive. Ainsi, les projets soutenus doivent contribuer à alimenter le système de suivi, c'est-à-dire les indicateurs de suivi de la performance définis au niveau de chaque objectifs spécifique (OS) afin d'atteindre leurs cibles fixées à 2024 et 2029.

Concrètement, cela se traduit notamment par la production et l'exploitation d'indicateurs pour apprécier la pertinence des projets par rapport aux objectifs fixés et leur performance. En effet chaque programme doit désormais produire des résultats tangibles et mesurables. En fait, il doit pouvoir démontrer que grâce à l'action des fonds européens, la situation socio-économique s'est améliorée.

Ces indicateurs ne sont pas qu'une exigence réglementaire de plus, c'est aussi l'assurance que les financements européens sont employés au mieux.

Ce système de suivi est également nécessaire à l'autorité de gestion, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, s'appuyer sur des données chiffrées pour évaluer les programmes est un atout, cela permet d'objectiver les analyses du programme et de ses effets et éventuellement réorienter les politiques en fonction de nouveaux besoins.

Indicateurs de réalisations, de résultats.... Quelles différences ?

Les indicateurs associés au programme de coopération Interreg France-Suisse sont de deux types :

1- Les indicateurs de réalisations. Ils sont rattachés directement à un dossier et doivent illustrer sa performance aux regards des objectifs du programme.

<u>Par exemple</u>: « Nombre de nouveaux produits touristiques, culturels et naturels développés » : Si un projet permet la mise en relation d'acteurs, il faut pouvoir le démontrer et quantifier le nombre d'entreprises concernées.

2- **Les indicateurs de résultats**. Détachés de la mise en œuvre immédiate d'un projet ils doivent permettre de mesurer, sur le long terme les changements qui ont été permis par tous les projets financés et par d'autres facteurs.

<u>Par exemple</u>: « Nombre de nuitées » : il s'agit, statistiquement, d'observer si la mise en œuvre du programme à travers la réalisation de projets a permis d'augmenter la fréquentation touristique sur le territoire de coopération.

Quelles obligations pour le porteur ?

Tout projet doit pouvoir montrer qu'il contribue aux objectifs du programme. La Commission européenne juge sur cette base des avancées et peut suspendre les financements si nous ne sommes pas en mesure de prouver que nous atteignons les objectifs.

A ce titre chaque projet doit remplir l'indicateur de réalisation unique de l'objectif spécifique dans lequel il se trouve. Si le projet ne remplit pas cette obligation alors le projet peut néanmoins être éligible à deux conditions :

- Qu'il démontre qu'il répond aux critères de sélection définis dans le document de mise en œuvre et qu'il permet de contribuer à l'indicateur de résultats ;
- Le comité de programmation doit juger de l'adéquation du projet au programme.

Merci de vous référer au guide des indicateurs

Le Secrétariat conjoint à est votre disposition pour vous appuyer dans le montage des dossiers sur Synergie CTE.
